



# Résultats complets

## I. Méthodologie

Une Fonction publique pour la transition écologique [FPTE] a lancé une large enquête visant à recueillir l’avis des agents publics (pour les trois fonctions publiques, toutes catégories et statuts confondus) sur les actions menées par leur administration en matière écologique afin de mieux porter leurs voix au niveau national.

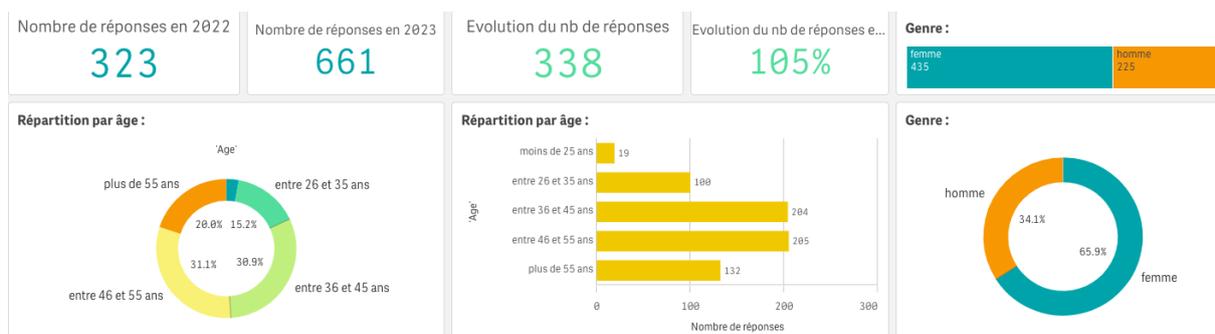
Le questionnaire a été ouvert du 16 septembre au 3 décembre 2023, soit une durée d’administration de deux mois et demi. Il comprenait une vingtaine de questions (à choix multiples ou ouvertes).

Le questionnaire a principalement été diffusé *via* le réseau social professionnel LinkedIn, grâce à des relais dans les médias professionnels, ainsi que par les membres et sympathisants de l’association auprès de leurs entourages.

## 2. Profil des répondants

Comme le montrent les graphiques, le nombre de répondants a sensiblement augmenté entre 2022 et 2023 ce qui prouve l’intérêt des agents publics pour les questions de transition. Les femmes constituent une large majorité des répondants conformément à leur représentation dans la fonction publique (63 % des ETP de la FP). La tranche d’âge 36-55 ans atteint 63 % des répondants. Les plus jeunes (moins de 35 ans) sont assez peu représentés conformément à leur taux de présence dans la fonction publique (15 %)<sup>1</sup>.

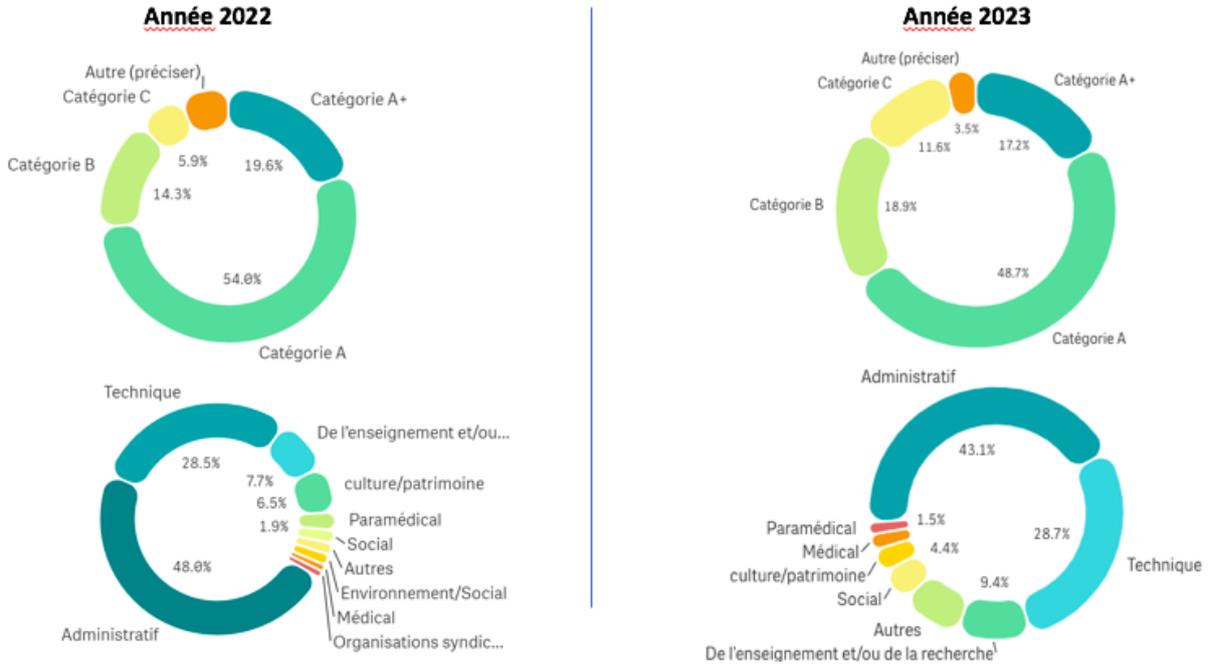
Les répondants sont majoritairement issus des fonctions publiques d’Etat et territoriale.



La part relative des catégorie C a doublé. Ils sont essentiellement dans la fonction publique territoriale et dans une moindre mesure à l’Etat. Ils restent cependant largement sous-représentés puisqu’ils atteignent 45 % des effectifs de la FP versus 11,6 % pour cette enquête.

La part relative des catégories B a gagné cinq points et la filière administrative reste majoritaire.

<sup>1</sup> Source : « Fonction publique – chiffres clés 2022 » – Ministère de la transformation et de la fonction publique.

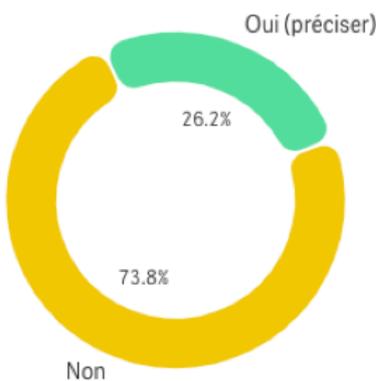


Les personnes occupant un poste en lien avec la transition représentaient déjà 26 % des répondants en 2022.

Les experts sont assez également répartis dans les différentes fonctions publiques.

Comme en 2022, la majorité des postes liés à la transition sont dans la filière technique. Ils représentent plus d'un quart des répondants. Leur proportion est identique à 2022.

**Occupez-vous un poste explicitement en charge de la transition environnementale ?**



**Répartition des postes liés à la transition par secteur : Analyse croisée des données de 2 réponses**

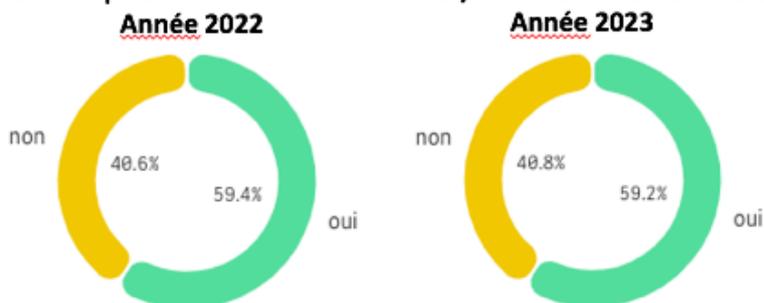




### 3. Formation et engagement des agents

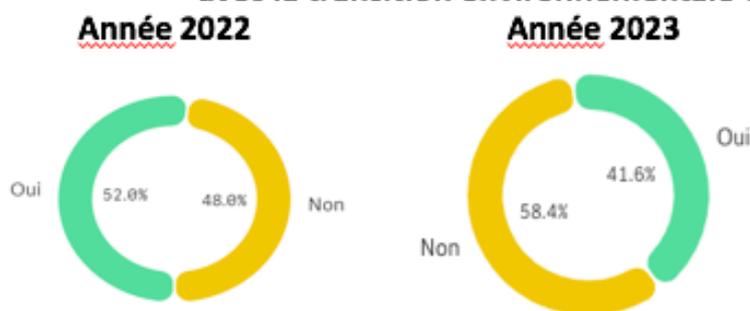
Le pourcentage de personnes ayant suivi une formation sur le sujet est stable par rapport à 2022, mais il cache de fortes disparités : 71 % de oui pour les A/A+ (64 % en 2022) *versus* 34 % pour les B/C (45 % en 2022). En 2022, 38 % des répondants avaient suivi une formation en dehors du travail uniquement. Avec le panel 2023, ce taux s’est amélioré puisqu’il est de 27,9 %.

#### Avez-vous reçu une formation dans le domaine des enjeux climatiques et environnementaux et/ou de la transition écologique ?



L’engagement des répondants à titre personnel est moins fort qu’en 2022, mais il est permis de penser que cette évolution est due à l’élargissement du panel.

#### Êtes-vous engagé à titre personnel dans d’autres initiatives en lien avec la transition environnementale ?



### 4. Engagement et prise de conscience des administrations

En ce qui concerne la prise de conscience des administrations quant aux enjeux de la transition écologique, les résultats montrent que les agents continuent de l’estimer insuffisante avec 57,5 % des réponses « pas du tout » et « pas assez » prises en compte (en légère amélioration par rapport à 2022 : 61,7 %).

La tendance pour la « mise en œuvre » de la transition est évaluée au même niveau qu’en 2022.

Sur la question de l’évolution de l’organisation des administrations dans la prise en compte des questions de transition, les réponses sont stables entre 2022 et 2023 : « s’est améliorée » pour 49,5 % en 2022 contre 48,7 % en 2023. Ce constat montre encore la nécessité de passer des programmes aux actes, alors que de nombreuses administrations se sont dotés de plans de sobriété.



## Votre administration et son engagement

### Année 2022

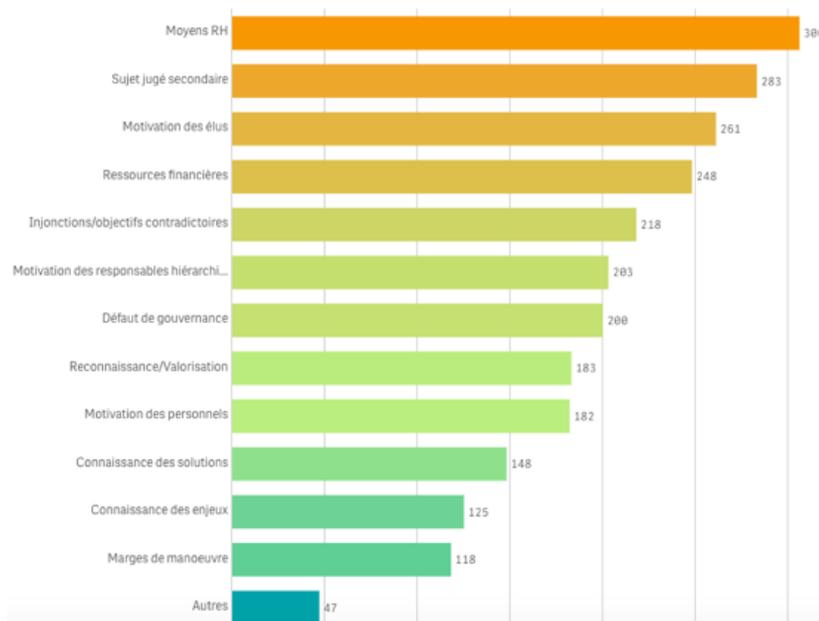


### Année 2023



Tout comme en 2022, les agents considèrent que les moyens humains et financiers ne sont pas suffisants pour porter la transition écologique. L'impulsion et l'implication sur le sujet par les décideurs (élus et ligne managériale) sont aussi jugées inadéquates.

**Si vous estimez que votre administration est insuffisamment engagée, à quoi l'attribuez-vous (plusieurs réponses possibles) :**  
(intitulé des réponses raccourci)





De nombreux commentaires montrent **les difficultés des agents** pour faire évoluer les pratiques au sein de leur cœur de métiers :

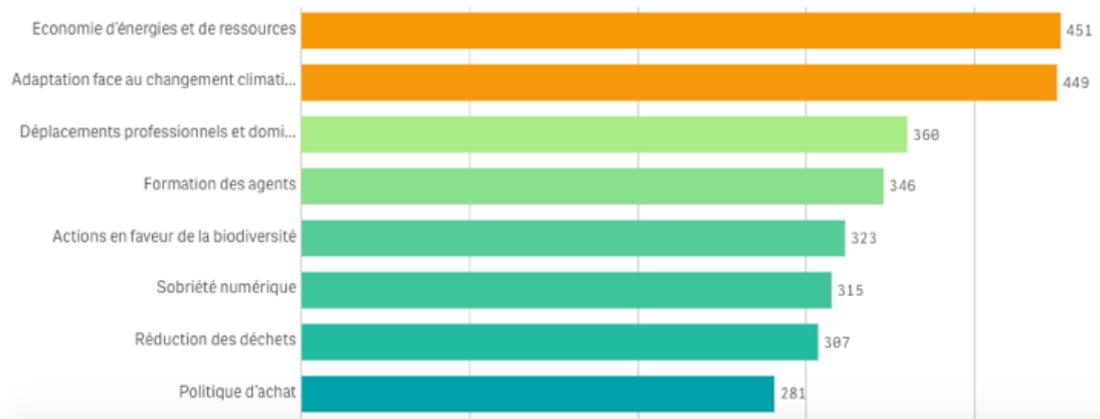
- « *Le plan de relance renouvellement forestier ne tient pas compte de la biodiversité et n'est pas adapté au changement climatique* », « *Dépérissement des forêts et moyens inadaptés pour leur reconstitution. Complexité extrême des dossiers de subvention* »
- « *Politique de développement de nouvelles routes en contradiction avec la politique environnementale de mobilités douces* »
- « *Difficulté à intégrer cet enjeu de TE de manière transversale dans nos politiques publiques car difficulté à voir par quel bout prendre le sujet* »
- « *La TE doit être valorisée comme un critère primordial dans les politiques publiques que nous portons, mais cela engendre souvent des coûts plus élevés* »
- « *On se heurte aux freins politiques (élus nationaux et régionaux), et au poids des lobbys* »

D'autres commentaires insistent sur les voies de transition, qui paraissent inadéquates :

- « *La transition sociale et écologique est remplacée par du techno-solutionnisme* »
- « *Au quotidien, c'est constamment : les choix ne sont pas éco-conçus* »

Les axes de travail pour accélérer la transition sont essentiellement liés aux questions énergétiques et de ressources ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique, à la mobilité et à la formation.

**Dans quels domaines, selon vous, est-il urgent de fixer des objectifs précis et réalisables de court, moyen et long termes ?**







Plusieurs agents en ministères insistent sur « *le manque de courage politique. Poids conséquent des lobbies (chasse, agroalimentaire...)* ».

Les agents font également des propositions en termes **d'organisation et de méthodes**.

Un agent catégorie C d'un département suggère d'« *implémenter le télétravail ou le travail nomade dans des sites de la collectivité plus proches du domicile des agents (donc présentiel, mais ailleurs)*. »

Un agent A+ du ministère de l'intérieur estime qu'il faut : « *Accepter de donner la priorité aux enjeux de transition plutôt qu'aux enjeux économiques* ».

Un agent d'un département propose de : « *Réfléchir à l'organisation des services pour réduire les déplacements professionnels et domicile-travail*. »

Un agent du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) indique que « *Les petites communes veulent souvent bien faire dans leurs projets d'urbanisme mais manquent de moyens et de compétences. Sans aides financières et techniques majeures, les évolutions (et notamment l'application du zéro artificialisation nette) seront trop lentes*. »

Des remarques positives et porteuses d'espoir sont également faites : « *Montrer que la transition peut être positive et appréciée par les habitants*. »

Sur le volet alimentaire, la proposition « *Repas végétariens possibles à la cantine* » revient de façon plus systématique.

Les **achats publics** sont pointés comme un axe majeur de la transition :

- Un agent de conseil régional écrit : « *Revoir strictement sa politique d'achat et de subvention à l'aune des impacts écologiques réels*. »
- Un cadre de DDT (Direction départementale des territoires) estime nécessaire d'« *avoir des achats plus vertueux avec un catalogue UGAP adapté* ».
- Un agent de catégorie B d'un département propose d'« *intégrer dans la commande publique le [pourcentage] de gaz émis entre les différents prestataires pour les départager et d'en faire un critère principal lors des choix d'entreprises*. »

Des **propositions innovantes** sont mises en avant par différents profils d'agents comme :

- La « *location de la flotte de véhicules de service aux agents hors périodes de travail, pour supprimer la seconde voiture des ménages*. »
- La « *Mise en place de quota carbone par agent* »

Un agent de catégorie C d'un département est assez radical et affirme « *La seule et unique solution c'est la décroissance*. »



Sur 661 réponses, 197 agents indiquent avoir été **acteurs ou témoins d'initiatives réussies en termes de transition**. La plupart des exemples (88) portent sur l'aménagement du site ou les changements d'habitudes dans le cadre professionnel (isolation, chauffage, aménagement extérieur, gestion des flux, télétravail, promotion des mobilités douces, alimentation locale et végétarienne...). La volonté des élus et de la ligne managériale est clairement mise en avant comme un élément incontournable pour réussir la transition. L'impulsion par les dirigeants s'avère indispensable. Par ailleurs, deux écueils sont à éviter : les « gestes » isolés servant de feuille de vigne à une absence de conception globale ; le fait de se reposer exclusivement sur les agents « engagés » au risque de les cantonner dans une position marginale.

132 répondants citent une **action réussie** dans leur environnement de travail.

Voici quelques exemples représentatifs :

- « Menu végétarien par défaut lors de buffets ou autres événements »
- « Engagement de bibliothèques universitaires : stretching numérique et sensibilisation à la sobriété numérique et prêt d'objets. »
- « Un parcours transition écologique à destination des entreprises mis en œuvre par un agent de collectivité, avec un objectif : neutralité carbone pour 2049. Ce même agent est l'auteur d'un podcast »
- « Création du jeu Ecolobox, conçu par la Fabrique RH, le laboratoire d'innovation de la préfecture de région Île-de-France »

Enfin, les résultats concernant les **besoins des agents pour agir** recourent ceux relatifs aux freins à la mise en œuvre de la transition écologique : volonté politique et managériale, formations et moyens.

